

Téléphone : 819-822-5654 poste 4

Courriel : SDG-Eymard@csrs.qc.ca

Technicienne : Line Desautels

Courriel : desautelsl@csrs.qc.ca

Éducatrices/Éducateurs:

Geneviève Gauthier

Sonya Cloutier

Marc-André Thibodeau

Carmen Boutin

Julie Houle

Sylvie Bouchard

Surveillantes:

Angie Gagnon Caza

Nicolas Faucher-Raymond

Note :

Tout message concernant directement votre enfant doit être communiqué pour le midi AVANT 10 h (*par exemple, s'il doit dîner à la maison*) et pour l'après-midi avant 14 h (*par exemple, s'il doit prendre l'autobus ou encore demeurer au service de garde, alors que ce n'est pas ce qui était prévu*)

## Horaire et tarifs

**Matin :**

7 h 00 à 7 h 50

**Midi :**

10 h 45 à 11 h 25 (préscolaire gratuit)

12 h 40 à 12 h 53 (préscolaire gratuit)

11 h 55 à 13 h 10

**Soir :**

15 h 00 à 17 h 30

**Présence de la technicienne :**

Lundi au vendredi, de 8 h à 12 h 55 et de 13 h 45 à 17 h 30

Lundi, Mardi et mercredi PM, de 14 h 20 à 16 h 20 et de 13 h 45 à 16 h 30

Jeudi PM 17 h 30

Le vendredi, de 14 h 20 à 15 h 35

**Le bureau est fermé de 12 h 45 à 13 h 45.**

**Paielement :**

Les paiements peuvent se faire: par « Internet », à l'adresse

[https://www.csrq.ca/fr/parent/organisation-scolaire/service-de-garde-paiement-](https://www.csrq.ca/fr/parent/organisation-scolaire/service-de-garde-paiement-internet/index.html)

[internet/index.html](https://www.csrq.ca/fr/parent/organisation-scolaire/service-de-garde-paiement-internet/index.html) avec un numéro de référence donné sur votre premier état de compte;

- par chèque au nom: École Eymard ou en « argent », auprès de la technicienne seulement.

**Journées pédagogiques :**

Le service de garde est ouvert de 7 h 00 à 17 h 30 aux journées pédagogiques (à l'exception des trois dernières de l'année), et sauf avis contraire, les jours de tempête.

**Semaine de relâche :**

Le service de garde est fermé pendant la semaine de relâche et lors des jours fériés.

**Jour de tempête (écoles fermées) : Ouvert de 7 h 00 à 17 h 30**

Veillez contacter le service de garde avant de vous déplacer et de reconduire vos enfants afin de vous assurer de la présence d'un éducateur sur place.

## Règles de régie interne

Pour connaître les procédures d'inscription, les tarifs, la politique de retard ou d'absence, veuillez consulter les [règles de régie internes](#).

Également le formulaire pour la modification récurrente de la fréquentation.

Voici le formulaire pour la [modification récurrente de la fréquentation](#).